

Le banditisme et la criminalité organisée à Marseille : une histoire ancienne

Laurence Montel et Céline Regnard

Intervention à la 3ème journée de l'ORDCS

MMSH, Aix-en-Provence, 14 décembre 2012

Parmi les enjeux des festivités inaugurant l'année 2013 à Marseille, capitale européenne de la culture pour un an, l'image de la ville n'était pas la moindre. En effet, la manifestation, insistant sur le caractère multiculturel de la cité, sur son ouverture à la diversité et sur son ancrage dans une culture méditerranéenne, venait interrompre à point nommé une série noire marquée par de nombreux règlements de comptes et violences en 2012¹. Pour combien de temps ? Plus que toute autre ville française, Marseille charrie une image ambivalente. Sa réputation de ville dangereuse, haut lieu du banditisme français revient cycliquement dans l'histoire, depuis plus d'un siècle.

Cette mauvaise réputation, erratique, trouve ses fondements dans une réalité historique sur laquelle il convient de faire la lumière. C'est pourquoi nous proposons un bilan des connaissances historiques sur le banditisme à Marseille de 1820 aux années 1930. Cette période charnière voit le passage du banditisme d'Ancien Régime à des formes modernes de vols et de trafics, et l'apparition du Milieu. Mais cette réputation se nourrit également des imaginaires locaux et nationaux, dont les temporalités ne correspondent pas toujours à celle des faits. Nous tenterons donc de dégager les enjeux de ces concomitances ou de ces décalages. Ce faisant, en mettant en lumière ces évolutions à travers trois périodes, nous reprendrons les principaux éléments de nos travaux respectifs sur l'histoire de la criminalité et de la violence dans la ville².

¹ *Le Monde* 8 janvier 2013

² Laurence Montel, *Marseille capitale du crime, Histoire croisée de l'imaginaire de Marseille et de la criminalité organisée (1820-1940)*, thèse de doctorat, histoire, Université de Paris X Nanterre, 2008, dact., 2

1. Le temps des voleurs (1820 – années 1870)

Le banditisme de grand chemin, qui infeste la Provence, Marseille et ses alentours, sous la Révolution perdure de façon endémique sous l'Empire, stimulé par le rejet de la conscription et l'opposition au régime³.

La Restauration voit en revanche disparaître ces vols avec violences, actes de banditisme traditionnels. Les pratiques illicites poursuivies devant les tribunaux sont des vols collectifs de marchandises, des trafics de biens volés (recel), de monnaie (fausse monnaie) et des actes de contrebande (vin).

Les plus savants et les mieux organisés de ces acteurs déviants sont de loin les faux-monnayeurs, qui disposent d'un savoir-faire technique et comptent dans leurs rangs des ouvriers qualifiés. Les voleurs qui cambriolent les domaines des négociants complètent le tableau. Il en va tout autrement de la nébuleuse formée par les nombreux voleurs d'auberges et de garnis, ou encore par les multiples charpardeurs des quais, « quecoucs » et « mandri » décrits par Taxile Delord dans le panorama provençal qu'il écrit pour *Les Français peints par eux-mêmes* (1840). Ces derniers sont davantage des marginaux, plus ou moins jeunes, enfants des rues, vagabonds, journaliers misérables des deux sexes, cherchant l'embauche ou la bonne affaire sur le quai de Rive-Neuve dévolu au chargement et au déchargement des marchandises. Une hiérarchie sociale recouvrant une diversité de pratiques existe donc dès le début du XIXe siècle.

Entre 1820 et 1870, ces grappillages portuaires, comme les cambriolages de domaines et de domiciles, engendrent un marché parallèle des biens volés dont le dynamisme est à relier à un marché de la consommation étroit et local, sur lequel circulent des biens encore onéreux pour une majeure partie de la population. Par ailleurs un marché de l'alcool de contrebande, perceptible par bribes, paraît aussi prospérer. Ces deux marchés parallèles, que les autorités condamnent, semblent plutôt tolérés par une population qui stigmatise prioritairement les cambriolages de domiciles particuliers. Si certaines sources de la Monarchie de Juillet suggèrent l'existence de bandes de voleurs et de faux-monnayeurs aux pratiques

vol., et Céline Regnard, *Marseille la violente. Criminalité, industrialisation et société 1851-1914*, Rennes, PUR, 2009.

³ Stephen Clay, « Le brigandage en Provence du Directoire au Consulat (1795-1802) », dans Hervé Leuwers éd., *Du Directoire au Consulat. 2. L'intégration des citoyens dans la grande nation*, Centre de Recherches sur l'Histoire de l'Europe du Nord-Ouest, vol. 22, Villeneuve d'Ascq, ANRT, Lille 3, 2000, p. 67-89. Bruno Roman, *Le brigandage dans les Bouches-du-Rhône sous le Consulat et l'Empire*, mémoire de DEA, Université d'Aix-Marseille I, 2004, 191 f°.

sophistiquées, cette criminalité paraît circonscrite et sous contrôle, à l'image des bandes parisiennes de la Restauration.

Il est de ce fait légitime d'évoquer une « belle époque » censitaire (1815-1848), qui repose sur une croissance et un dynamisme économique retrouvés, dans un cadre encore traditionnel. Certes, des bouleversements urbains et sociaux s'annoncent, à commencer par l'essor du phénomène migratoire et des classes ouvrières. Mais avant le Second Empire, ils n'engendrent ni déséquilibres sociaux, ni pathologie urbaine majeure. En témoigne, dans les comportements violents au quotidien, la relative faiblesse des coups et blessures, alors que dominant les injures et diffamations, signes d'une violence encore marquée par une oralité permettant aux honneurs blessés de s'affronter sans toujours en venir aux mains.

Le contentieux criminel et correctionnel s'accroît sous le Second Empire (1852-1870), notamment dans les années 1860, lorsque la croissance marseillaise marque le pas. On assiste bien ici à une inflexion, en grande partie liée au contexte économique.

Les tribunaux sanctionnent encore nombre de petits trafics endémiques mais le déplacement du trafic maritime vers les nouveaux espaces portuaires scelle la fin des grappillages sur le quai de Rive-Neuve. La criminalité organisée est alors mieux représentée par des bandes de faux-monnayeurs toujours dynamiques, innovantes et en voie d'internationalisation ainsi que par des bandes de redoutables voleurs. Il faut souligner dans ce phénomène que les institutions policière et judiciaire sont désormais plus efficaces, plus sévères et mieux organisées – autant de facteurs susceptibles d'accroître artificiellement la visibilité des groupes criminels. Néanmoins, la réapparition de bandes violentes est une réalité qui polarise un sentiment d'insécurité émergent. Certaines, composées en majeure partie d'immigrés italiens, détroussent des diligences, et attaquent des fermes isolées, défraient la chronique et polarisent un discours qui associe le phénomène migratoire à une criminalité importée jugée anachronique car surgie de campagnes italiennes supposées archaïques, et vouée à disparaître dans la France industrielle du Second Empire. Mais apparaissent aussi, dans le cœur de la ville, des bandes d'escarpes semblables à celles qui ont troublé les nuits parisiennes dès la Monarchie de Juillet.

Cette évolution est contemporaine d'une augmentation des coups dans les comportements violents quotidiens à partir des années 1870. Les rixes entre marins, mais aussi et surtout entre ouvriers sont de plus en plus fréquentes dans le centre-ville. Si les pratiques d'alcoolisation les favorisent incontestablement – comme en témoigne la fréquence des bagarres en soirée dans les débits de boisson du centre-ville – le ralentissement économique y joue aussi un

grand rôle. Il place les éléments les plus populaires et les plus instables de la population marseillaise dans une précarité quotidienne qui accroît le recours à la violence dans certaines situations, notamment lors de la recherche d'une embauche ou à l'occasion d'une réclamation de dettes.

Dès la fin des années 1860, les administrateurs locaux réclament l'étatisation de la police municipale, c'est-à-dire sa prise en charge partielle par l'État, selon le modèle lyonnais. Le gouvernement s'y refuse, avançant que la classe ouvrière marseillaise ne présente pas les mêmes risques d'agitation politique que celle de Lyon. La participation financière de l'État ne sera effective qu'à partir de 1907, après trois décennies qui voient Marseille changer de stature criminelle et politique.

2. Le temps des Nervis (années 1880 – années 1900)

Bien que popularisés à la fin du XIXe siècle, les Nervis marquent l'histoire marseillaise de leur empreinte bien plus précocement : vers 1840, ils sont, dans la presse et dans les jugements correctionnels, des ouvriers et des artisans tapageurs qui molestent les bourgeois et perturbent les réjouissances de la bonne société. Oubliés de la belle croissance libérale de la Monarchie de Juillet, leur attitude révèle l'existence d'antagonismes sociaux dans ce Marseille qui n'abrite pas encore de classe ouvrière particulièrement politisée. En cette même année 1840, Gustave Bénédict, professeur au conservatoire de Marseille et critique musical au *Sémaphore*, érige le nervi en personnage littéraire dans *Chichois vo lou nervi* de Moussu Long (*Chichois ou le nervi de Monsieur Long*). Il lui prête une mise recherchée mais outrancière, ainsi qu'un goût imparable pour l'indiscipline, le tapage et les plaisanteries douteuses. Le succès du portrait est tel que le nervi devient bientôt un type marseillais incontournable. Ouvrier déviant, il n'est pas, jusqu'à la fin du Second Empire, un malfaiteur. Son personnage renvoie plutôt aux questionnements et aux inquiétudes identitaires polarisés sur l'idiome local, les usages, et les traditions, menacés par la modernité.

Mais dès les premiers temps de la IIIe République, alors que ces débats proprement marseillais paraissent s'atténuer, son image se dégrade. Il devient un voyou, un récidiviste incapable d'amendement, un fainéant et un agitateur politique. Son identité nationale est empreinte de doute : à travers un métissage louche, il incarne la figure de l'ennemi. À partir des années 1890, sa réputation de souteneur n'est plus à faire. Aux côtés de l'escarpe et du malfaiteur, il hante, la nuit, les vieux quartiers qui désormais évoquent un vaste coupe-gorge. À cette même époque, dans les représentations, Marseille devient criminelle. Récidivisme,

trafic de prostitution, anarchisme, association criminelle, ville criminogène forment l'arrière-plan de cet imaginaire local, qui s'aligne en fait sur des schèmes nationaux, alors que la question criminelle, médiatisée par la presse grand public, devient une problématique politique et sociale de premier plan. L'intégration des classes laborieuses au projet républicain déporte la stigmatisation sociale vers d'autres catégories de la population, parmi lesquelles les récidivistes, les anarchistes, les souteneurs et les bonneteurs se trouvent au premier plan ; et si l'individu déviant inquiète, son esprit d'association préoccupe plus encore. Marseille est jugée d'autant plus dangereuse qu'elle abrite une importante population étrangère – majoritairement italienne. En 1881 lors de l'affaire dite des Vêpres marseillaises, mais aussi généralement, dans la décennie 1880, cette population se trouve fortement médiatisée par l'intermédiaire de la presse⁴. Dans les représentations nationales, Marseille devient, pour la première fois mais pas pour la dernière, le symbole de l'immigration en France. Or, la figure de l'immigré est, à cette période, de plus en plus associée à celle du criminel. Le stéréotype de l'Italien manieur de couteau se forge en partie à Marseille. L'association, dans l'identité du Nervi, de l'origine italienne et de penchants criminels « naturels » découle directement de cette évolution des représentations⁵.

On assiste donc à l'entrée du Nervi et de Marseille dans un nouveau régime imaginaire, lisible à l'échelle extra-marseillaise. Il faut encore, néanmoins, que les récepteurs nationaux s'en emparent. Divers éléments le permettent à la Belle Époque : Marseille, célébrée comme une grande ville, acquiert sa place parmi les lieux du crime, dont on pense désormais qu'ils sont surtout urbains. Dans le contexte de la crise apache, les Nervis marseillais attirent les regards et gagnent leurs galons de criminels⁶. Leur médiatisation est bien réelle au début du XXe siècle, et leurs affrontements vont inspirer les chroniqueurs, qui déjà mettent en scène, prioritairement, les Nervis de Saint-Jean et ceux de Saint-Mauront.

L'étude des sources disponibles invite pourtant à discuter une généalogie courante qui fait du Milieu le descendant direct de ces Nervis. Certes, à la fin du XIXe siècle, il ne fait aucun doute que des conflits récurrents opposent des souteneurs concurrents, voire des bandes

⁴ Sur ces aspects voir Gérard Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France. Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007 et Stéphane Mourlane et Céline Regnard (dir.), *Les batailles de Marseille. Immigration, violences, conflits XIXe-XXe siècles*, Aix-en-Provence, PUP, 2013.

⁵ Voir Laurence Montel « Mi-marseillais, mi-italiens ? Stéréotype du nervi et affrontements dans le quartier réservé de la Belle Époque » in Stéphane Mourlane et Céline Regnard (dir.), *Les batailles de Marseille..., op. cit.*, p. 29-38.

⁶ Céline Regnard, «Terreurs de quartiers. Jeunesse et violences à Marseille (1850- 1914)», in Xavier De Weirt, Xavier Rousseaux (dir.), *Violences juvéniles urbaines en Europe*, Presses Universitaires de Louvain, Louvain, 2011, p. 143-160.

ennemies. Les contemporains, puis les chroniqueurs des années 1960-1990 qui racontent la querelle pour le contrôle du quartier réservé, ne s'y trompent pas. Mais le lien entre les souteneurs du début du siècle et les grandes figures du Milieu de l'entre-deux-guerres ne va pas de soi. Les deux bandes de Saint-Jean et Saint-Mauront ne se heurtent, d'après les sources institutionnelles, qu'autour de 1903-1905, et, bien vite, les intrus sont refoulés vers leur faubourg. Les souteneurs de Saint-Jean ont aussi affaire à leurs voisins de la Joliette et du Lazaret. D'autres bandes rivales se heurtent à la frontière de leurs quartiers respectifs situés en périphérie. En outre, la criminalité et la délinquance organisées des années 1880-1900 ne se limitent pas aux nervis. Ces violences collectives dépassent largement le seul terrain de la prostitution et relèvent aussi des logiques de la violence juvénile. Sur le devant de la scène à la Belle Époque, cette dernière est exacerbée par le durcissement du contexte économique, social et politique local. Dans les années 1900, la brutalité des relations sociales est en effet très grande. C'est une période de crise économique et de fermeté politique. Profitant d'une abondante main-d'œuvre peu coûteuse et des faibles prétentions des ouvriers étrangers, le patronat assure ses bénéficiaires en comprimant les salaires. Le difficile quotidien des ouvriers marseillais n'est pas sans expliquer une explosion des violences qui dépasse largement le cadre des milieux criminels.

Si les souteneurs de la Belle Époque ne peuvent pas être considérés comme les précurseurs du Milieu c'est aussi parce qu'ils ne résument pas l'ensemble des milieux criminels du début du siècle : ils n'en sont même pas les acteurs dominants. Le trafic de prostitution repose sur un réseau complexe de lieux tolérés et clandestins, dont la gestion et la propriété reviennent à une cascade de proxénètes, de leurs gérants à leurs propriétaires. Ces trafiquants bénéficient d'une implantation territoriale et d'un capital (argent, foncier) ainsi que du vernis de respectabilité du commerçant ou du propriétaire. En position de force sur ce marché, impliqués dans des transactions aussi bien licites qu'illicites, ils sont plus proches de ce que seront les élites du Milieu des années trente, que les souteneurs, qui font partie, à la Belle Époque comme ensuite entre les deux guerres, des petites mains du crime. De la même façon, les divers délits de l'époque précédente tendent à n'être plus accessibles qu'aux professionnels ayant accès aux espaces ponctionnés – c'est en particulier le cas dans les espaces portuaires. On assiste à une modernisation des prédatations et des prélèvements, sous le coup de l'industrialisation et de l'essor du capitalisme. Les établissements bancaires connaissent par exemple leurs premières attaques à main armée dans les années 1900. Cette évolution est aussi perceptible à l'enrichissement de l'outillage des bandes, et au savoir-faire perfectionné de certains voleurs. Les perceurs de coffres forts et les dompteurs d'alarmes électriques font partie d'une élite

recherchée qui incarne du reste, pour le grand public, la modernité criminelle.

Si une élite criminelle émerge à cette époque, le contentieux reste très largement le fait de l'occasion et/ou de la misère et donc celui des catégories populaires. L'implication des Italiens n'est pas que du ressort des représentations. On constate en effet qu'une grande partie des violences corporelles poursuivies en justice dans les années 1880 et 1890 leur sont imputables, et qu'ils en sont également très fréquemment les victimes. Cette surreprésentation s'explique par une multitude de facteurs. D'une part, la population italienne de Marseille présente toutes les caractéristiques démographiques d'une population fortement criminogène – jeunesse, masculinité, célibat - et elles s'y trouvent accentuées comme parmi beaucoup de populations migrantes. D'autre part, sociologiquement, les Italiens évoluent dans les catégories populaires - artisans, ouvriers, marins, pêcheurs - qui sont traditionnellement surreprésentées dans les populations criminelles. Enfin, le contexte politique après les Vêpres marseillaises, ainsi que le contexte social et politique local, incitent les forces de police à focaliser leur attention sur les populations mouvantes. De fait, de nombreux Italiens se retrouvent traduits en justice et condamnés dans les deux dernières décennies du siècle, pour beaucoup à la suite d'actes de violence commis sous l'emprise de l'alcool et de la colère, dans un contexte nocturne et festif. On note aussi quelques cas de règlements de comptes et de vengeance, mais ils sont minoritaires.

Du côté des grappillages, on peut mentionner des vols à l'étalage plus présents et trois catégories de voleurs d'habitude, nouvelles ou en tout cas plus visibles, en correctionnelle : les pickpockets, les voleurs et voleuses à l'entôlage, et les bandes d'escrocs, dont les victimes sont souvent des étrangers de passage, spoliés sur les terrains de boules, dans les rues autour de jeux truqués, ou le temps de leur escale. La multiplication des vols avec violence, commis majoritairement par de jeunes gens désargentés, paraît s'accorder au contexte économique et traduire les difficultés quotidiennes d'un « lumpenprolétariat » dépourvu de savoir-faire technique, et appelé à former la classe la plus brute des voleurs. Les trafics sont de plus en plus présents dans le contentieux de cette époque, ce qu'explique en partie une réglementation juridique en essor. Parmi les trafics implantés dans l'espace marseillais, les fraudes relèvent majoritairement d'illégalismes populaires. Les quelques organisations repérables dans les secteurs de l'alcool, des allumettes et du tabac étranger, sont de faible envergure. Le recel se fait, de son côté, plus discret dans les sources : la part des commerçants intéressés par le rachat de biens volés semble s'amoinrir, dans un contexte de réglementation plus stricte du brocantage. Le marché paraît dès lors plus volatile, d'autant plus qu'il est en extension, par delà Marseille. De nouvelles formes de transactions apparaissent dans le domaine des titres

volés, de même que de nouveaux types de réseaux de distribution reposant sur une division du travail rigoureuse entre voleurs, receleurs et revendeurs. Les jeux prohibés représentent un secteur florissant, sur la voie publique, dans les bars ou en maison. Les paris sur les courses apparaissent en particulier comme un secteur très structuré : de puissantes agences se partagent le marché, dont les bailleurs de fonds ne sont jamais atteints, la justice sanctionnant essentiellement les courtiers, les tenanciers de bar complices, et quelques intermédiaires. Les maisons de jeux constituent un secteur plus disparate, vraisemblablement organisé autour d'établissements indépendants, parmi lesquels de grandes maisons ayant pour façade des cercles privés autorisés. Les plus petites se camouflent dans des appartements et déménagent fréquemment. Ce secteur ressemble à celui du sexe tarifé d'autant qu'il stimule, de la même façon, un marché parallèle de l'immobilier. Ses acteurs dominants, des hommes aisés d'âge mûr, sont même encore moins stigmatisés que les tenanciers et tenancières de maisons closes. À partir des années 1880-1890 se développent des trafics internationaux, que favorisent la fonction d'interface du port de Marseille, affermie dans les décennies précédentes par la multiplication des compagnies de navigation et l'instauration de lignes régulières. Ils s'insèrent dans les voies légales du grand commerce maritime, à une époque où la croissance des échanges marchands marque le pas, mais où le trafic voyageur connaît un essor sans précédent. L'activité la plus emblématique de la période est la traite des femmes qui assure le turn-over des prostituées dans les établissements locaux et internationaux. On ne peut pas saisir, dans les sources marseillaises, l'intégralité de ce trafic international. Le port phocéen n'est d'ailleurs qu'une escale parmi d'autres, en direction notamment de l'Afrique du Nord (Le Caire), et de l'Amérique du sud (en particulier, Buenos Aires), via Barcelone et Dakar. Si certaines prostituées s'expatrient apparemment de leur propre initiative, il semble que des trafiquants contrôlent l'essentiel des échanges. L'internationalisation frappe aussi le trafic de fausse monnaie, toujours en pointe.

La criminalité organisée va donc au-delà des seules violences des souteneurs pour le contrôle du quartier réservé. Ces dernières provoquent une réaction de grande ampleur des pouvoirs publics, et de l'opinion. Le gouvernement étatisé la police de la Sûreté et fait de Marseille le siège de la 9e brigade de police mobile. Ainsi, à la fin des années 1900, la figure du Nervi a imposé la dangerosité criminelle locale comme une réalité nationale sans équivoque. Mais l'implication de l'État dans le maintien de l'ordre marseillais a encore des causes plus profondes : il s'agit de mieux contrôler cette grande ville populaire à la classe ouvrière remuante qui a élu comme maire, dans les années 1890, le socialiste Siméon Flaissières.

3. Marseille ville du Milieu (années 1920 – années 1930)

C'est à cette période que l'on assiste à l'émergence effective d'un crime organisé, dans la mesure où les institutions répressives sont confrontées à des malfaiteurs qui élaborent des stratégies diverses et souvent efficaces pour contrer leur action. Les premiers signes de tels comportements sont visibles dès la Belle Epoque mais ils ne s'épanouissent vraiment qu'entre les deux guerres. Les malfaiteurs pratiquent alors une vigilance « organisante » du quotidien, visant à retarder leur identification par la police : usage de fausses identités, de prête-noms, pratique de la mobilité et sélection des fréquentations. En cas d'enquête ou d'information, ils font preuve d'une absence complète de coopération. Les accusés les plus fortunés s'entourent d'habiles avocats. Ceux qui disposent d'un réseau de solidarité efficace parviennent à s'entendre avec leurs co-inculpés. Certains recrutent des témoins complaisants, d'autres neutralisent les témoins à charge ou les victimes, par la menace ou une transaction.

Ces pratiques sont le fruit d'un long mouvement d'acculturation judiciaire, dont on perçoit des signes dès le premier XIXe siècle (ententes entre co-inculpés, dénégations). Ils se précisent à partir des années 1890 (simulation de la folie, intimidation de témoins, recul net de l'aveu), puis s'épanouissent dans les années vingt et trente. Certains inculpés sont alors si intimidants, que de nombreux citoyens refusent, même sans menace avérée, de collaborer avec la justice. La défiance des Marseillais envers leurs institutions répressives paraît maximale.

Les failles du système répressif constituent une explication à ce comportement mais en sont également un facteur encourageant. Manquant d'agents, la police de la Sûreté (qui est la police municipale étatisée) ne peut pas quadriller efficacement l'espace marseillais. Mal équipée en téléphones et en automobiles, elle peine à arrêter des malfaiteurs très mobiles. Par ailleurs, les faibles perspectives de carrière et le mauvais encadrement des inspecteurs et des brigadiers, tout particulièrement dans les secteurs des mœurs et des jeux, sont plus propices à la corruption qu'au zèle. De fait, dès les années vingt, les entorses aux règlements et les ententes entre certains agents et certains trafiquants, sont réelles dans le secteur de la prostitution. En 1938, la réputation de cette police d'État est si sévèrement et publiquement entachée, qu'une enquête interne et un remaniement s'imposent.

C'est également à cette époque que se développent avec le milieu politique des liaisons dangereuses. Les grands partis, à l'exception du parti communiste, s'offrent les services d'agents électoraux qui se présentent comme des commerçants disposant de vitrines légales

(établissements nocturnes, bars, maisons closes autorisées), mais qui pour beaucoup, sont en réalité des trafiquants. Paul Carbone et François Spirito entretiennent des relations de proximité avec Simon Sabiani, au sein du P.S.C. (parti socialiste communiste), puis du P.P.F (Parti populaire français, en réalité un parti fasciste). La S.F.I.O. délègue de son côté son service d'ordre à Noël Renucci, puis à Antoine Guérini. Tous sont connus des services de police pour tremper dans divers trafics illicites. L'agent électoral s'engage au service de l'homme politique de plusieurs façons : en participant au service d'ordre, en intimidant éventuellement les adversaires, en intervenant dans les élections, en contribuant aux fonds de campagne. Ces collusions servent l'ambition sociale des trafiquants et leur assurent une position dominante dans les milieux criminels. Ils peuvent aussi espérer la protection de leur patron en cas de démêlés avec la justice.

L'évolution du contentieux montre une certaine modernisation de la criminalité. On note par exemple des grappillages commis dans les espaces portuaires par des vagabonds, des employés, mais aussi par des voleurs de profession. Ces soustractions témoignent de dysfonctionnements nouveaux dans ces espaces pourtant spécialisés. D'autres affaires sont plus graves : celles qui mettent en jeu des armes, l'usage de la menace et de la force, et l'emploi de l'automobile. L'usage des armes à feu, s'il se généralise dans les règlements de comptes marseillais, se répand également dans la criminalité et dans la violence du quotidien, venant concurrencer le maniement du couteau. Par certains aspects, l'évolution de la criminalité organisée reflète donc des tendances de fond du contentieux général. Par d'autres pourtant, elle s'en démarque. L'utilisation de l'automobile, souvent volée et maquillée, outil indispensable des bandits modernes, agresseurs à main armée visant les transporteurs de fonds, ou « pilleurs » de trains de marchandises – selon l'expression alors employée par la police et la presse, caractérise les criminels organisés. Ces malfaiteurs déterminés, mobiles et violents si nécessaires, forment des bandes qui retiennent toute l'attention de la police et de la justice depuis les années 1910. En 1937, Marseille apparaît comme leur point de ralliement, et leur audace ne met que mieux en évidence l'inefficacité de la police de la Sûreté. Aussi en 1938, l'arrestation d'une douzaine de malfaiteurs accusés d'avoir soustrait, arme au poing, 180 kilos d'or pur dans un train de marchandises, dans un contexte de scandale policier, permet aux forces de police et de gendarmeries, de se mettre en scène dans la presse, unies et fortes, face au crime.

Dans les années vingt et trente, les trafics deviennent par ailleurs la principale préoccupation des hommes du Milieu. On assiste à la recomposition du secteur des jeux prohibés autour,

notamment, de nouveaux objets : les machines à sous placées dans des bars et contrôlées par des malfaiteurs. Le secteur de la prostitution, quant à lui, apparaît au faite de son développement. En 1932, le secteur légal s'accroît par suite d'un arrêté autorisant les maisons de rendez-vous et leur installation en dehors du quartier réservé. Nombre d'établissements clandestins sortent alors de l'ombre. Les établissements illégaux n'en continuent pas moins de prospérer, en particulier les hôtels de passe. L'administration s'emploie désormais à sanctionner, sans grande efficacité, les tenanciers et les propriétaires des lieux, plutôt que les souteneurs. Quoique moins diabolisés, ces derniers restent des rouages importants du trafic.

A côté de ces trafics toujours ancrés dans l'espace local, les trafics internationaux, prenant Marseille pour pivot, se développent. Il ne s'agit pas du trafic de fausse monnaie : Marseille ne paraît plus située sur ses axes majeurs. À la traite des femmes, qui se perpétue, s'ajoute un trafic d'armes plus visible, notamment au moment de la guerre d'Espagne (Carbone, Spirito, De Lussats s'y distinguent). Mais ces années sont surtout marquées par l'essor du trafic de stupéfiants, dont le pouvoir rémunérateur dépasse celui du trafic de prostitution. Jusqu'à l'application de la loi du 12 juillet 1916, la répression était restée faible. Par la suite, la marginalité comme les stigmates du monde des stupéfiants s'accroissent, à un moment où la demande outre-atlantique se fait plus forte. La France sert d'interface entre l'Asie et l'Amérique du Nord. Par Marseille transitent de grandes quantités d'opium, en provenance de Chine, puis du Levant. Dans les années trente, cette drogue est à peine concurrencée par la cocaïne et l'héroïne.

Comme lors de la période précédente, on peut souligner des décalages entre les représentations postérieures de la criminalité organisée marseillaise de l'entre-deux-guerres et les constats qui s'imposent, à la lecture des archives de la répression. Les chroniqueurs du Milieu marseillais opposent généralement une Belle Epoque violente et des années trente pacifiées, les années vingt figurant un entre-deux. Mieux vaut invoquer une probable domestication de la violence, visible au nombre faible, désormais, de victimes collatérales, lors des affrontements. Cette évolution se profile après l'intensification du quadrillage policier de la fin des années 1900. Les souteneurs font probablement preuve de plus d'autocontrôle. Mais d'autres facteurs peuvent jouer, comme l'atténuation des violences juvéniles et la disparition des bandes de quartier. Serait-ce parce que Marseille ne prête plus matière à conflit ? Le journal communiste Rouge Midi affirme en 1938 que le marché local de la prostitution est partagé entre Carbone et Spirito et les frères Guérini. Les sources institutionnelles confirment la puissance de ces trafiquants sans apporter toutefois la preuve

formelle de cet arrangement.

Quoi qu'il en soit, la pègre et le Milieu deviennent des entrées privilégiées de l'imaginaire criminel et Marseille un pôle essentiel de celui-ci. Entre 1928 et 1932 en particulier, les bas-fonds de Marseille sont à la mode⁷. Comme Montmartre, ils sont sinistres sur leurs marges, mais festifs en leur centre, identifié au quartier réservé. Ils abritent une pègre qui, suivant l'air du temps, se peuple de trafiquants, au détriment des voleurs. Il est alors autant question de « pègre » que de « Milieu ». Ces mots désignent tous deux des milieux criminels émancipés des classes laborieuses ; ils constituent les criminels d'habitude (ou de profession) en catégorie spécifique, composée d'individus reconnaissables à leurs stigmates corporels (tels que tatouages, sobriquets et cicatrices), à leurs mœurs particulières (la loi du silence, l'usage parcimonieux de la parole) et en situation de rupture sociale. Le Milieu n'incarne pas encore, à la fin des années vingt, la modernité criminelle, et Marseille n'est qu'en apparence la « capitale du crime » en France. Dans l'esprit des années vingt, Marseille bénéficie d'une image plutôt positive, évoquant l'aventure, les horizons lointains, la quête de soi. Elle est le théâtre d'une pègre d'opérette, en particulier dans *Détective*, qui regorge d'allusions au Midi, au soleil, à la bonne humeur et à la galéjade. Aussi, l'analogie entre Marseille et Chicago, qui naît à ce moment là, paraît d'abord superficielle.

Les années 1930 constituent une rupture dans ce régime de représentations. La crise économique y contribue, mais aussi, en 1934, les à-côtés de l'affaire Stavisky et tout particulièrement la mort d'Albert Prince, conseiller à la Cour d'appel de Paris, chef de la section financière du parquet de Paris et impliqué dans l'enquête. Le magistrat semble s'être suicidé. Pourtant, une enquête pour assassinat est ouverte, et l'inspecteur Bonny désigne, comme coupables, Paul Carbone, François Spirito et Gaëtan de Lussats. Les trois hommes, rapidement mis hors de cause, à juste titre semble-t-il, sont bruyamment soutenus par Simon Sabiani, au moyen de placards apposés dans la ville de Marseille. La presse fait d'eux les modèles d'un nouveau genre de bandits : des trafiquants de haut vol dont les relations dans les milieux politiques et industriels leur permettent d'éviter la prison et de jouir, par suite, ostensiblement, de leurs revenus conséquents. Dans une France en crise économique et morale, leurs festins font scandale. Le mot « Milieu » évoque à présent une modernité criminelle d'ordre industriel et capitaliste, d'inspiration nord-américaine plus qu'italienne, mais il se distingue, dans la langue française, du « gangstérisme » associé au vol à main armée et au kidnapping. Il suggère un crime organisé édulcoré, présentable et respectueux de

⁷ À ce sujet voir la synthèse récente : Dominique Kalifa, *Les bas fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2013.

certaines valeurs universelles – ce que les sources judiciaires appellent à nuancer – et qui désormais ne prête plus à rire. D'ailleurs, les pratiques politiques marseillaises, le clientélisme et la corruption, suscitent l'indignation. Si Marseille apparaît bientôt comme la matrice du Milieu français et la capitale du crime en France, c'est d'abord en raison de la médiatisation, dans ce contexte spécifique, des collusions entre certains politiques locaux et certains trafiquants ; mais c'est aussi du fait de la prise en main des lieux de plaisirs montmartrois par des Corses de Marseille.

L'avènement du Milieu marseillais coïncide donc avec la détérioration de l'image de la ville. La cité est en effet au cœur de différentes affaires incommodes, de l'attentat contre le roi de Yougoslavie en 1934, à l'incendie des Nouvelles Galeries et au scandale policier de 1938. À la suite de rapports très critiques sur les finances locales, la ville est placée sous la tutelle d'un administrateur extraordinaire. Tout se passe alors comme si redresser Marseille permettait de rassembler les forces vives de la nation, en ces temps de montée des périls.

Si la dangerosité criminelle de Marseille s'est affirmée à la Belle Époque, elle ne s'est vue affublée d'une stature criminelle dominante qu'à partir de l'entre-deux-guerres, et tout particulièrement de la deuxième moitié des années trente. Ce mouvement, que les contemporains ont eu tendance à associer à diverses caractéristiques culturelles et ethniques locales, doit beaucoup, en premier lieu, à l'essor des trafics illicites. Quoique leur pénalisation s'accroisse, ils restent mal réprimés et se prêtent donc mieux que les vols, à une pérennisation fructueuse. Il est aussi tributaire de la position et de la fonction de Marseille en Méditerranée, ville-carrefour aussi bien pour les échanges économiques que pour les déplacements humains, ville d'escale disposant d'un quartier réservé. Enfin, il a pu être favorisé par divers facteurs locaux, tels que la croissance d'une population ouvrière faiblement qualifiée et mal rémunérée et, dans l'entre-deux-guerres, une certaine défaillance des institutions locales, tandis que les luttes politiques, très violentes, sont favorables aux collusions entre milieux politiques et milieux criminels.